Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_64-DE

Département
Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
Pau

Commune de Gelos

Délibération 2026-64 conseil municipal vingt-huit septembre deux mil vingt-six

Le vingt-huit septembre deux-mil vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents physiquement : 23
Nombre de conseillers votants : 27
Date de la convocation : 22/09/2026
Date de mise en ligne : 29/09/2026

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
ALLAL	Ahmed	X			
GOUVET	Anne	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
MAVRE	Damien	X			
BONDU	Fatima	X			
BONAMY	André-Pierre	X			
LARSABAL	Thierry	X			
ARASCO	Sarah		X	Joelle TEULE	
TEULE	Joelle	X			
SIAFFA	Serge	X			
SALAT	Didier	X			
BORNE	Serge	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
LAHARGUE	Martine	X			
FONTENIER-TOBAL	Jessica	X			
BOONE	Emmanuelle	X			
PHILIPPE	Marc	X			
CAILLEY	Nathalie	X			
AUGUSTO	Alain	X			
PÉRISSÉ	Ghislain		X	Nathalie CAILLEY	
CASTETS	Aurore		X	Marc PHILIPPE	
COUSIN	Caroline		X	Alain AUGUSTO	

--*-*-*-*-*-*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Martine LAUGÉ est candidate.
Martine LAUGÉ est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

--*-*-*-*-*-*

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_64-DE

Délibération

--*-*-*-*-*-*

2026-64 : Acquisition à l'euro symbolique trottoir parcelle AB151 - SIAB

Rapporteur : Madame LAUGÉ

Considérant que le SIAB a acquis une maison à la SNCF cadastrée AB 150, sise 15 rue des trois frères Laborde, correspondant à l'ancienne maison du garde barrière, ainsi que le terrain qui le jouxte et cadastré AB 151, correspondant à un bout de trottoir.

L'adjointe propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle AB 151 d'une superficie de 56 m², afin de l'incorporer dans le domaine public. Cette acquisition auprès du SIAB serait acceptée moyennant l'euro symbolique.

Le conseil municipal est invité à

DÉCIDER

Art 1 - L'acquisition la parcelle AB 151 d'une superficie de 56 m², auprès SIAB, moyennant l'euro symbolique et son classement dans le domaine public.

CHARGER

Art 2 - le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Délibération votée :

Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

--*-*-*-*-*-*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents Gelos, le 28 septembre 2026	
Le Maire Pascal MORA	Le secretaire de séance Martine LAUGÉ
MAIRIE DE GELOS 64110	